

Les Brèves



Actualités du village – ALLENJOIE, mai 2022

Cette publication papier complète celles diffusées sur le site « Allenjoie les infos de la commune ».

Depuis la dernière parution (octobre-novembre 2021), beaucoup d'actions et d'événements sont venus agrémenter le quotidien de notre commune. Nous vous proposons de les rappeler de manière succincte, afin que chaque habitant, chaque habitante soit informé-e des « affaires de la commune ».

Il semble qu'il sera à nouveau très bientôt envisagé de se retrouver lors de réunions publiques, afin de permettre la relation directe administrés/élus.

En attendant, nous vous souhaitons BONNE LECTURE et nous tenons à votre disposition pour éclairer si nécessaire chaque sujet évoqué ici.

Les articles apparaissent sans classement particulier...

1 – Le bâtiment du presbytère entre dans le patrimoine communal

Le 7 février 2022, l'acte notarié est signé entre le Président de la paroisse du Val d'Allan et le Maire d'ALLENJOIE, dûment mandaté par le Conseil Municipal. L'achat est réalisé au prix de 120.000€ hors frais de notaire.

Les agents communaux se mettent immédiatement au travail pour éliminer la végétation débordante des abords.

La guerre en Ukraine, déclenchée fin février, génère un déplacement de population fuyant les combats. Dans ce cadre, nous informons la préfecture de la possibilité de mettre à disposition ce bâtiment pour un accueil d'urgence. Dans le même temps, une info-flash est

diffusée dans le village pour mobiliser les bonnes volontés « le moment venu ». Les élus participent à une visite le samedi 12 mars. A ce jour, les autorités préfectorales nous ont informés de la prise en compte de notre offre, sans qu'il soit possible de savoir si sa mise en œuvre se fera.

... et l'acquisition de plusieurs terrains (champs, vergers ou

bois) est formalisée. Notamment le terrain en face du stade, appartenant précédemment à Monsieur SANTINI.

L'ensemble des acquisitions représentent environ 120 ares.

Elles constituent pour certaines une opportunité susceptible de déclencher des aménagements dans un avenir proche ou lointain (accès pour travaux ou agrandissement du cimetière, localisation d'un City Park, etc) ou tout simplement un moyen de renforcer nos possibilités en termes d'échanges de terrains... En tout état de cause, comme pour les bâtiments, nous préparons l'avenir.



2 – Accès piétonnier

Le coteau de la rue de Béreau a vu la création en février d'un cheminement piétonnier permettant un accès sécurisé en direction du cimetière communal. Ce chemin serpente harmonieusement en pente douce pour terminer par un petit raidillon imposé par la déclivité du terrain. Il est prévu prochainement d'ajouter sur cette partie haute une main courante afin d'accompagner l'effort. Un petit détour par le bosquet voisin est aussi à l'étude pour adoucir la pente, en rallongeant un peu le parcours... Un banc et des végétaux complètent cet aménagement.



... et réfection du chemin de la carrière

Lors des épisodes pluvieux de l'hiver, de forts ruissellements provenant de l'aménagement de la plate-forme Faurecia – projet Apollon ont détérioré le chemin d'accès à la carrière, en prolongement de la rue de Béreau.

La constatation des dégradations a été prise en compte par la société SEDIA, aménageur de la zone d'activités « Technoland 2 », avec la promesse d'une réfection de la voie après l'achèvement des travaux et équipements. Parole tenue ! Ces dernières semaines, le chemin a été totalement remodelé, et un fossé a été creusé en bordure pour recevoir les écoulements et protéger la structure du ravinement. Opération achevée pour un coût d'investissement communal égal à zéro.



... et on s'occupe aussi du secteur « Combe de Baume »

Toujours en relation avec « Technoland 2 », et les rejets concernant les eaux pluviales, le secteur du bois de la Grotte aux Fées a reçu des aménagements permettant de canaliser le rejet final d'eaux pluviales (provenant des bassins de rétention créés). Un cheminement à ciel ouvert est actif. Une finalisation prochaine est attendue. Un bassin supplémentaire est prévu, en fonction de l'avancée des aménagements de terrains, afin de prendre en compte le secteur haut.



3 – Le premier défibrillateur

Ce matériel de secours d'urgence est opérationnel depuis la fin 2021. Apposé sur la façade de la Salle des Fêtes, il est à votre disposition en cas d'urgence concernant un problème cardiaque. Un document expliquant sommairement son utilisation a été diffusé dans tous les foyers. Une formation rapide plus précise fait partie du pack d'installation, et doit être proposée incessamment. Surtout, en cas de besoin, n'hésitez pas à venir chercher ce défibrillateur. En appelant le numéro inscrit sur l'appareil, vous serez guidés à distance de manière très opérationnelle.





4 – Des évènements avant Noël

Nous revenons en images sur des moments culturels et symboliques organisés sur novembre et décembre derniers.

« L'Aventure du Jaune » avec l'ASCAP dans le cadre des « Couleurs de l'Agglo », un concert du Conservatoire au Temple, avec une belle création à la clé, le spectacle des « Enfants de la Lumière » organisé par « Récré à Sons » pour la Ville de Montbéliard au Théâtre.

Pour rappel, nous avons dû annuler avec regrets le « Défilé des Lampions » et la soirée contes de « A la lueur des Contes » en raison des conditions sanitaires. Pas de cérémonie des vœux en début d'année non plus...



Par contre, la distribution des « tote-bags » pour les aîné-es a bien été maintenue. Réalisée en porte à porte, elle a permis de beaux échanges et a reçu un accueil très positif. Le contenu provenait cette année du magasin « Cœur Paysan » de Sochaux, pour une opération solidaire et bienveillante.



5 – L'école intercommunale en chantier

Après la phase de plate-formage et d'installation des réseaux, l'édification d'une grue imposante (début janvier) a donné une vraie dynamique à la construction proprement dite. En 4 mois, les contours du bâtiment sont déjà bien visibles, et l'on se rend compte des espaces créés. Ces travaux font l'objet d'un suivi hebdomadaire sur le chantier, ainsi que la tenue de réunions mensuelles avec les responsables (élus, architecte, maître d'ouvrage, contrôleur) en mairie de Brognard. Une visite du Député et du Sous-préfet a eu lieu le 5 février 2022.



Si les travaux avancent bien, des questions subsistent concernant le surcoût actuel des matériaux, ainsi que certains retards de livraison...

Un peu paradoxalement, nous « perdons une classe » à la rentrée alors que nous construisons une école pour l'avenir. Au regard du nombre projeté d'élèves en septembre, cette suppression n'est pas contestable. Les enseignants, les élus et les parents d'élèves en conviennent. Parions sur une remontée des effectifs !



6 – Zone d'activités « Technoland 2 »

Cette zone de développement économique s'étend sur des surfaces appartenant aux 3 villages (Allenjoie, Brognard, Dambenois). Sa phase d'extension actuelle se situe principalement sur notre commune. L'énorme plate-forme entre Allenjoie et Dambenois accueille l'entité Faurecia « seating » dont l'entrée en fonction est programmée pour cet été. Cette implantation a déclenché la construction du second carrefour giratoire, en direction de Dambenois, ainsi que la mise en service de la liaison entre les deux giratoires.

Un autre chantier concerne un nouveau bâtiment pour la société Hermès, avec la création d'une école du cuir (à côté de la Manufacture). Et d'autres s'annoncent encore, dans le périmètre défini à l'origine de la décision d'engager ce projet.



NOTA : pour celles et ceux qui ignorent à peu près tout de l'historique de l'opération, nous rappelons la possibilité de consulter en mairie un dossier d'articles de presse concernant la mobilisation citoyenne de l'époque (20 ans en arrière).

INEDIT : le Président de la République, en visite à Belfort pour parler des enjeux concernant l'énergie, cite le nom de notre village et annonce une dotation incroyable de fonds européens pour la construction d'une unité Faurecia dédiée à la fabrication de réservoirs à hydrogène. Le chiffre donne le tournis : 246.000.000€ (deux cent quarante-six millions d'euros)...

On n'a pas l'habitude de ces échelles dans nos contrées.





7 – Décorations saisonnières

Au fil des mois, le village se teinte en fonction des fêtes et évènements. La période de fin d'année est propice aux illuminations et installations intégrant nos traditionnels « nounours » et « hiboux », mais également des créations locales comme les cœurs en tissu confectionnés à l'initiative d'un petit groupe très actif, que nous remercions. Priscille, Yvette, Jacqueline ont d'ailleurs récidivé au moment de Pâques, avec les « poules et coqs » sur les rebords de la mairie.

Gilles et Gérard sont toujours à la manœuvre, avec le soutien des élus et des bonnes volontés. L'acquisition de la nacelle sécurisée adaptée au tracteur est d'un grand recours. La fresque « républicaine » (œuvre de Monsieur Leconte) orne la mairie en ce moment, parfaitement en résonance avec la période électorale.



8 – Mise à disposition de « Bio-seaux »

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA 72 communes) a décidé de dynamiser la récupération de déchets « bio » pouvant être valorisés dans un processus de méthanisation. Cette nouvelle collecte permet également de retirer des poubelles ménagères une partie « humide » qui se prête mal à l'incinération. Chaque ménage a été invité à venir retirer en mairie l'équipement adapté (petit conteneur + lot de sacs papier). Deux collecteurs ont pris place aux points R, à côté des conteneurs habituels. Ils sont relevés chaque lundi. L'expérience porte ses fruits au regard des volumes déposés.

Il est encore possible de vous équiper, en passant au secrétariat, auprès de Marilyn, aux heures d'ouverture habituelles.

... concernant la collecte des ordures ménagères :

Vous avez sans doute suivi le débat à l'agglomération concernant l'évolution de la collecte des ordures ménagères, et de leur tarification. Sujet complexe difficile à résumer en quelques lignes... Pour être concis : à partir de janvier 2023 (c'est ce qui est prévu), la collecte des déchets ménagers s'organisera avec 2 poubelles différentes, la poubelle que vous possédez actuellement et une nouvelle poubelle jaune recevant papier, carton, et tout ce qui rejoint le conteneur « plastique, cannettes, boîtes de conserves... » au points R. Ces points R conserveront les seuls conteneurs « Verre » et « Bio déchets ». La taxe appliquée jusqu'alors par ménage avec les impôts locaux deviendra une redevance incitative.

La fréquence du ramassage sera plus espacée. Il est fortement conseillé de prendre progressivement (ou radicalement) l'habitude d'un tri sélectif rigoureux. Le sujet méritant une information conséquente et détaillée, nous y reviendrons sous une autre forme prochainement.



9 – Cérémonies commémoratives

Les journées commémoratives ont retrouvé une forme permettant la participation du public. Le 19 mars était commémorée la fin des combats en Algérie, Tunisie et Maroc (60^{ème} anniversaire). Le dimanche 8 mai célébrait l'armistice de la guerre 1939-45. Cette cérémonie comportait un moment symbolique particulièrement émouvant avec la présentation d'une plaque en hommage de six soldats tués sur le territoire de la commune au moment de l'avancée des alliés. Ces morts, oubliés de la mémoire officielle, provenaient d'un régiment d'artilleurs algériens décimé. Ils ont été intégrés au régiment de



tirailleurs marocains, avant de

perdre la vie sur nos terres communales.

Un formidable travail de recherches a été réalisé par Daniel Boegli, élu municipal, pour recenser et identifier ces six victimes passées dans l'oubli.

Ce dimanche 8 mai 2022, cet oubli fut effacé et les six soldats venus d'autres contrées pour défendre notre liberté ont retrouvé toute leur place dans l'hommage aux victimes. Présentée au Monument aux Morts, cette plaque, commandée et réalisée pour la commune, sera apposée définitivement au Carré Militaire du cimetière.



10 – Opération Brioches

A nouveau rendue possible cette année, après deux années plus compliquées, l'Opération Brioches initiée par l'Adapei du Doubs au profit de ses établissements locaux s'est déroulée du 4 au 10 avril 2022. Grâce à la mobilisation d'élus et de bénévoles, 127 brioches ont trouvé preneurs pour une collecte de 888,09€ de dons.

Merci à tous les acteurs de cette bonne action.

11 – Création d'« Abracada'Joie »



Nous en parlons depuis un moment, c'est quasiment chose faite ! Une nouvelle structure associative de type « comité des fêtes » se met en place. Ayant pour fonction de dynamiser la vie locale au travers d'événements existants ou à créer, elle bénéficie d'un bel enthousiasme et d'un intérêt certain, avec l'arrivée de personnes nouvelles pleines d'énergie. Cette structure bénéficie du soutien de la municipalité qui l'appelait de ses vœux. Le conseil municipal

a d'ailleurs attribué une somme importante au budget communal 2022 pour l'acquisition de matériel d'animation (praticables, sono mobile) et la rénovation des tentes « militaires » (nouvelles bâches).

Il est bien évident que l'objectif d'« Abracada'Joie » n'est nullement de se substituer aux actions associatives déjà initiées au sein du village. Chacune des associations actuelles conservera ses rendez-vous habituels.

Le collectif en place garde la porte grande ouverte à toutes les bonnes volontés, orientées vers la convivialité, l'échange et les idées nouvelles. La Présidente, Fabienne Contejean, attend du renfort (06.46.31.50.59)

... et quelques changements de présidences

A l'occasion d'assemblées générales ces derniers mois, deux associations emblématiques ont modifié leur bureau.

Ainsi, après de très longues années de gestion du « Club des 3 Sirènes », Nadine Pascal a décidé de prendre du recul ainsi qu'une grande partie du comité à ses côtés. Après un appel à nouvelles candidatures, c'est Danielle Vergnault qui devient la nouvelle Présidente. Des remerciements appuyés à Nadine Pascal pour son engagement sans faille et son dévouement admirable. Nos encouragements aux nouveaux dirigeants.

Quelques mois plus tôt, c'est l'Association des Anciens Combattants et Soldats de France qui se dotait d'un nouveau Président. Jean Marie Bernard quittait ses fonctions pour laisser la place à Gérard Scagnetti. Bonne retraite à Jean Marie Bernard, avec toute notre gratitude pour les années passées, et bienvenue à Gérard Scagnetti.

12 – Des évènements bien réussis



– 5-6 mars 2022 : le « CLUB CANIN D'ALLENJOIE » organise une épreuve de niveau national, le « Ring Sélectif 1 », pour choisir les concurrents du Grand Est qui participeront au plus haut niveau. Sur son terrain des « Champs sur l'eau », le Président Philippe Cuynet et son équipe ont travaillé d'arrache-pied pour proposer une organisation unanimement saluée. Cerise sur le gâteau : l'un des membres du club, Alan Cuynet et son compagnon « Neurone du val du Tonkin » se qualifiaient en prenant la seconde place du concours. Le nom d'Allenjoie résonnera donc en compétition nationale générale.



– La « CHASSE AUX ŒUFS » du samedi 16 avril, organisée par la municipalité aux abords du Temple, rassemble une bonne trentaine d'enfants

pour un après-midi récréatif. Une météo particulièrement agréable agrémente cette quête pleine de candeur et d'enthousiasme. Comme tout le monde gagne (plus ou moins rapidement), les sourires s'affichent naturellement. Pour cette édition, deux nouveautés : barbe à papa gratuite pour les enfants (et quelques parents...) et boissons offertes pour les plus grands. Une parfaite réussite. Merci à tous, organisateurs et joyeux participants « chasseurs d'œufs » !



– Le « VIDE-GRENIER » du Football-Club d'Allenjoie a encore drainé la foule ce dimanche 8 mai. Rendez-vous bien installé, il perturbe un peu les habitudes de circulation mais apporte une effervescence bien agréable au cœur du village. La météo qui avait joué des tours lors de l'édition passée, s'est montrée totalement bienveillante pour les exposants et les visiteurs. Aux dires de tous : une bien belle journée.

– Une animation « MOYEN AGE » à l'école : Sire Reinhard et Dame Brunehild ont fait halte au village le jeudi 14 avril, pour rendre visite aux élèves des classes CP et CE1. Après une première approche en classe, le cortège s'est formé pour accompagner nos deux visiteurs et leur destrier « Cherry », dans la rue de Béreau jusqu'au champ près de la carrière, mis à disposition

par Bernard Muller, que nous remercions. Plusieurs démonstrations d'adresses et de situations de combats ont enchanté le public, enfants et adultes. Il faut dire que le ton humoristique et le bel esprit accompagnaient les échanges. Un vrai bon moment, original et de qualité.



13 – Un peuplier dans le canal

Une administrée qui promenait son chien nous a alertés par téléphone d'un incident sur les berges du canal. A hauteur du pont en direction de Feschés le Châtel, un grand peuplier, brisé par le vent, s'était abattu et plongeait dans l'eau, contrariant toute navigation. Les services de VNF (Voies Navigables de France) ne tardaient pas à diligenter une entreprise spécialisée pour résoudre le problème. Nous en avons profité pour demander d'élargir l'intervention à un autre peuplier tout proche, tout aussi fragile, dont certaines grosses branches surplombaient la départementale. Aussitôt dit, aussitôt fait, tout le secteur était traité.



14 – Un panneau nécessaire

Depuis de nombreux mois, nous alertons PMA (l'agglomération) au sujet des « camions perdus », ces très longs véhicules qui descendent dans nos villages (Brognard et Dambenois sont aussi touchés) en cherchant des entreprises de Technoland 2... Perdant un peu patience, nous avons décidé d'intervenir directement et concrètement en confectionnant une signalétique explicite pour dissuader les chauffeurs de se fourvoyer dans nos rues de villages.



Double effet à la clé : d'une part, les chauffeurs ont compris le message (très forte réduction des « camions perdus », provenant de Brognard), et d'autre part, à la suite d'articles de presse argumentés, prise en compte du souci par les aménageurs de la zone d'activités qui ont installé il y a peu une signalétique (« officielle », celle-là), indiquant la fin de zone d'activités. A suivre. Pour l'instant, les 2 panneaux subsistent.



15 – Des « Gazelles » au village ?

Un peu d'Allenjoie dans les dunes du Maroc ! L'une de nos administrées, Emmanuelle Vuillet, s'est inscrite en équipage avec son amie Cyrielle Schwartzmann, pour participer au « Rallye des Gazelles », qui se déroulait fin mars sur le sol marocain. Pour assurer à la fois la promotion de cet événement et un complément de budget, les deux amies ont proposé le « Couscous des Gazelles », le samedi 5 février 2022. Soutenues dans cette organisation par la municipalité, qui a mis à disposition ses équipements, les aventurières



ont présenté leur camion (un véhicule réformé du SDIS, préparé pour le rallye). Petits et grands ont pu profiter de quelques tours en camion pour le plaisir et pour rêver un peu... Depuis, elles sont (bien) rentrées ! Il est même prévu prochainement un moment de partage pour qu'elles nous présentent des documents-témoignages de cette belle aventure. Restez en éveil !



16 – Un « joyau » dans notre Temple



Nous avons reçu il y a quelques semaines un appel téléphonique un peu intrigant... Notre interlocuteur se présente : Jean Charles Ablitzer, organiste titulaire des orgues de la cathédrale Saint Christophe de Belfort. Il nous indique porter de l'intérêt à l'harmonium situé en tribune de notre temple, et nous sollicite pour une visite sur place. Nous donnons bien sûr immédiatement suite à ce premier contact et convenons avec Jean Charles Ablitzer d'une rencontre avec l'instrument.

Dès la première approche, il manifeste un réel enthousiasme.

Sous ses doigts, l'harmonium répond parfaitement à ses sollicitations et flatte son oreille. Il nous explique qu'il recherche un instrument d'époque pour réaliser l'enregistrement d'œuvres écrites sous la Révolution Française par un compositeur Belfortain. Il émet l'idée que « notre » harmonium pourrait convenir parfaitement.

Cette nouvelle nous ravit, évidemment. Cet instrument se languissait quelque peu depuis que les doigts de Marcelle Grosclaude (maman de Jean Michel, élu municipal) avaient cessé de le faire chanter.

Nous convenons donc, sur les conseils de notre musicien, de demander une « révision » de l'harmonium par un spécialiste, facteur d'orgues de la région de Mulhouse. Ce travail a été effectué, sans intervention lourde, ce spécialiste trouvant lui-aussi l'instrument en excellent état.

La belle histoire se poursuit donc : les enregistrements auront lieu très prochainement, en soirée, pour profiter du calme. Puis, un concert pour le village sera organisé le samedi 18 juin, à 18H, au temple, mêlant musiques d'harmonium et chants traditionnels anglais. Une magnifique occasion de découvrir « le joyau du temple d'Allenjoie » !



Venez nombreux !



17 – Pendant ce temps, nos cigognes...

On se rend compte que la présence de nos oiseaux au long bec se banalise au fil du temps. Pourtant, nos visiteuses sont fidèles à notre village, surtout concernant le mât/nid de l'Aire de Jeux. Il faut reconnaître que la deuxième proposition (mât rue Fontenette), reste vaine, même si l'on a constaté quelques velléités d'installation. Celles-ci ont dû faire face à l'hostilité de nos premiers hôtes, peu enclins à partager le territoire de nourrissage. Semble-t-il...

La situation actuelle : des œufs sont bien couvés, depuis plusieurs semaines. Donc, l'éclosion est pour bientôt, peut-être d'ici la diffusion de ce



document. Nous saurons alors combien de naissances nous abritons cette année (2 par an, en 2020 et 2021).

Prenez le temps de lever les yeux, ça reste un évènement pour Allenjoie. Pour rappel : en 2020, notre village était distingué comme le premier accueillant des « naissances » dans le Doubs !



18 – Quelques chiffres et des perspectives

Le 4 avril 2022, le Conseil Municipal a adopté le budget prévisionnel pour 2022. Celui-ci s'établit en équilibre comme suit :

Fonctionnement : 853 350.04 € / Investissement : 565 014.19 €

Il nous permet d'envisager assez sereinement les actions programmées : travaux de voiries (terminés à cette date), achat de matériel d'animation et rénovation des tentes, travaux forestiers (coteau du Courbot déjà traité, épicéas à venir), études concernant l'aménagement du presbytère, la restauration du temple (en commençant par la flèche), études concernant la stabilité de la paroi de la rue des Roches, modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour permettre un projet d'urbanisation sur le secteur du Chauffour, poursuite du projet hébergement/vélo-route, constitution d'un dossier pour « City Park », aménagement ludique (table ping-pong – terrain de pétanque), participation construction école intercommunale, études sur la faisabilité d'implantation d'une structure pour personnes âgées (seulement au niveau initial), poursuite des efforts en matière de fleurissement, décorations, illuminations, soutien aux associations, achat broyeuse végétaux pour l'atelier, études sur extension salle des fêtes incluant toilettes attenantes...

Et les « jobs d'été » ont été attribués à 6 jeunes locaux, qui travailleront en trios durant la période estivale.



19 – Le chauffour

Le secteur du Chauffour se situe sur le talus surplombant la rue de Brognard (à droite quand vous venez du centre village). Le Plan Local d'Urbanisme (PLU, voté en février 2014) a défini ces terrains comme représentant un potentiel « constructible ». Depuis plus d'une année, les propriétaires ont été contactés et rencontrés par un aménageur, NEOLIA, en vue de rachats afin de préparer le projet d'urbanisation.

Le 2 mai dernier, le Conseil Municipal assistait à une présentation d'un aménagement encore à travailler. Le constat : les propriétaires ont confirmé en grande majorité une promesse de vente, et la surface disponible autorise la faisabilité de l'opération. L'ADU (Agence D'Urbanisme du Pays de Montbéliard) accompagne la commune et l'aménageur pour constituer le dossier.

Ce projet d'urbanisation sera soumis à **Enquête Publique, du 13 juin au 13 juillet inclus**. Au cours de cette période, chacun, chacune pourra, aux horaires d'ouverture du secrétariat, venir consulter le dossier et y apporter ses remarques. Un commissaire-enquêteur, Monsieur PAGANESSI, tiendra 3 permanences en mairie pour écouter et répondre aux questionnements. Ces permanences se tiendront : lundi 13 juin 2022 de 14h à 17h, samedi 2 juillet 2022 de 9h à 12h et mercredi 13 juillet 2022 de 14h à 17h.



20 – Organisation secrétariat

Nous vous conseillons de « prendre vos devants » si vous devez effectuer des démarches administratives par le biais de Marilyn. Permanence secrétariat pour **les samedis** à venir, de 9h00 à 11h00 : **11 juin, 18 juin et 9 juillet**

Fermeture secrétariat (congrés annuels) :

Le 27 mai, le 15 juillet et du 21 juillet au 12 août inclus, reprise le 16 août à 9h00

21 – Le respect des règles fait les bons voisins

Notre village regorge de petits havres de paix individuels jouxtant les habitations. Espaces de repos, de loisirs ou de bricolage, agrémentés d'une pelouse, d'une terrasse, d'une piscine ou de jeux pour enfants, ils contribuent au confort et au plaisir de leurs propriétaires.

Il convient cependant de prendre conscience que ces endroits privés

sont très souvent au plus ou moins proche contact d'autres administrés... C'est à ce moment qu'il faut reparler du respect, d'une part, et de la tolérance, d'autre part.

Vivre en communauté, à l'échelle d'un village comme le nôtre, demande un équilibre permanent entre ce que l'on impose aux autres et ce que l'on est capable de supporter soi-même. Cet équilibre peut être naturel, évident, très simple à évaluer, ou alors absent, totalement ignoré voire manifestement et ostensiblement évacué.

C'est bien souvent dans ces situations-là que le Maire est appelé « à la rescousse »... Comme un médiateur.

C'est malheureusement l'aboutissement d'une incompréhension et d'un manque de dialogue.

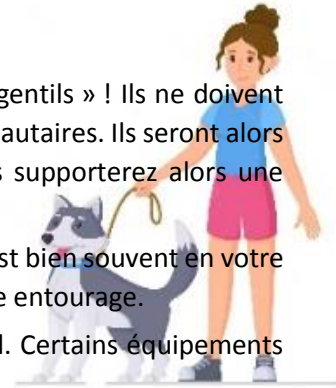
La répétition de quelques règles élémentaires n'est pas forcément inutile :



- Les productions sonores (tontes, tailles, bricolage à l'aide d'outils bruyants, nettoyage pression, aspirateurs ou souffleurs puissants, etc) sont soumises à des horaires précis, édictees par la Préfecture. Ces horaires s'appliquent à tous. Et comme ils contiennent des nuances, NOTAMMENT LE SAMEDI et jours fériés, nous les rappelons ici :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
SAMEDI de 9h à 12h et de 15h à 19h30
DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS de 10h à 12h

- Les chiens doivent être attachés (en laisse, lors des promenades). Même s'ils « sont gentils » ! Ils ne doivent pas divaguer dans le village, sous peine d'être capturés par les Gardes Nature Communautaires. Ils seront alors identifiés s'ils portent une puce numérique, ou conduits au refuge de la SPA. Vous supporterez alors une contribution financière pour les récupérer (si vous pouvez être avertis).
- Les aboiements intempestifs constituent une gêne pour le voisinage. Bien entendu, c'est bien souvent en votre absence que ce phénomène se produit. Alors, ne minimiser pas les remarques de votre entourage.
- Lors des promenades avec votre chien, pensez à gérer les déjections de votre animal. Certains équipements publics sont à votre disposition (sachets spéciaux et poubelles).
- Ces remarques de bon sens s'appliquent également aux cavaliers...



- Les jeux de piscine, les soirées entre amis à l'extérieur, la diffusion de musique, doivent être maîtrisés.

- Les ronflements de moteurs, « pour faire des tests »..., sont évidemment sources de récriminations, tout comme les passages à répétition avec un véhicule bruyant, et les vitesses excessives (pour cela, des outils existent)...

- Nous avons la chance de posséder une déchetterie toute proche, à l'entrée de Vieux-Charmont. Elle permet le dépôt et le tri pour recyclage de beaucoup de déchets. Cela n'empêche malheureusement pas certains indécents d'effectuer des dépôts sauvages aux pieds de nos 2 points R. Là encore, le service des Gardes Nature Communautaire sera amené à intervenir pour élucider la provenance de ces incivilités. Avec l'appui de surveillance vidéo.

Après ces rappels, que certains considéreront peut-être comme abusifs (donc ils s'adressent précisément à eux), rappelons-nous que nous sommes humains, donc faillibles ! Il est arrivé à chacun de nous de « déborder un peu », de sortir des clous, inconsciemment le plus souvent. Il existe une manière de rattraper le coup : une excuse sincèrement formulée peut arrondir bien des angles...

Le respect des consignes collectives n'entrave d'aucune manière la liberté individuelle.

Simplement, cette liberté ne peut être « débridée » que si elle n'impacte pas négativement la liberté des autres.

Ces conseils et leur mise en application permettront d'assurer un bel été au village ! Merci à toutes et tous !

22 – Eclairage public – période d’extinction.

Suivant l’exemple de nombreuses communes alentour, nous avons organisé un groupe de travail au sein du Conseil Municipal, autour de Corinne Mougey, pour évaluer la pertinence d’une extinction de l’éclairage public sur l’ensemble du village, sur une tranche horaire impactant le moins possible les habitudes des administrés (entre minuit et 4H du matin).

Bien que l’incidence budgétaire soit moindre compte-tenu de l’équipement général en éclairage leds (réalisé de manière globale en), cet aspect n’est pas à négliger dans cette période de flambée des prix des énergies. D’autres arguments basés sur une contribution à la biodiversité, au respect des rythmes biologiques végétaux, à la diminution de la « pollution lumineuse », à la participation aux économies d’énergie plaident pour cette option. Nous bénéficions également des retours d’expériences très favorables des communes déjà engagées dans cette démarche. Vous recevrez bien vite une information détaillée pour une mise en œuvre possible vers le 15 juin.

23 – Les rendez-vous à venir, et les dates à retenir

- **Lundi de Pentecôte 6 juin** : **Tournoi de Foot-Loisir** organisé par le FC Allenjoie (au stade)
contact 07.72.10.17.40
- **Samedi 11 juin** : **Fête de l’école intercommunale des 3 fontaines** matin, avec repas à midi, abords des Ateliers Communaux – ALLENJOIE
- **Dimanche 12 juin** : 1^{er} tour des **Élections législatives** – 4^{ème} circonscription du Doubs – bureau de vote : de 8h à 18h
- **Samedi 18 juin** : à 18 H, **Concert autour de l’Harmonium**, avec Jean Charles Ablitzer, au Temple d’Allenjoie (entrée libre, avec « Chapeau » pour participation volontaire).
- **Dimanche 19 juin** : 2^{ème} tour des **Élections législatives** – 4^{ème} circonscription du Doubs – bureau de vote : de 8h à 18h
- **Dimanche 17 juillet** : Le MOLOCO, organise une **Promenade musicale à vélo** en collaboration avec « Vélocité ». L’une des pauses musicales aura lieu dans notre village, avec accueil et concert aux abords du Temple d’Allenjoie durant le temps de midi. Une buvette et petite restauration seront tenues par notre nouvelle structure d’animation « ABRACADA’JOIE ». Vous pouvez bien sûr venir « sans vélo »...
- **Dimanche 28 août** : on renoue avec le **« Casse-croûte du Tertre »** Le principe : la commune met à disposition tentes, tables, bancs et barbecues. Vous apportez votre repas, avec des choses à partager si vous le souhaitez, vous pourrez griller des aliments sur place. Apéritif et café offerts. Avec une animation musicale en ambiance. Et pour que la journée soit belle, nous couplons ce rendez-vous avec une **« Balade Contée »** proposée par « A la lueur des Contes » (en matinée, horaires à préciser).

*En vous remerciant d’avoir pris le temps de prendre connaissance de ces informations, nous vous renouvelons notre volonté d’engagement à vos côtés, pour ALLENJOIE.
L’équipe municipale.*